



601, rue Fournier
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 4V8

Téléphone : (450) 436-1153
Télécopieur : (450) 431-3583
Site Internet : www.sern.qc.ca

Saint-Jérôme, le 24 novembre 2017

Madame Guylaine Desroches
Directrice générale
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
795, Melançon
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4L1

Objet : Plan d'engagement vers la réussite

Madame Desroches,

Je prends quelques instants pour vous écrire en lien avec le plan d'engagement vers la réussite.

Tout d'abord, lors de notre première rencontre, j'ai été agréablement surpris de votre ouverture et de votre collaboration dans ce dossier. Cette collaboration fut inexistante ces dernières années avec votre prédécesseur.

Rappelons-nous qu'à l'article 209.1, la Loi sur l'instruction publique, telle que modifiée par le projet de loi n° 105, indique que la commission scolaire doit consulter les enseignantes et enseignants afin d'établir son plan d'engagement vers la réussite. Celui-ci doit comporter :

- 1° le contexte dans lequel elle évolue, notamment les besoins de ses écoles et de ses centres, les principaux enjeux auxquels elle est confrontée ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu qu'elle dessert;
- 2° les orientations et les objectifs retenus.

Il nous faudra donc trouver le moyen pour que les enseignantes et enseignants se prononcent sur le contexte de la commission scolaire, les besoins de leurs écoles et centres, et sur les enjeux et caractéristiques du milieu. Dans ce sens, comme je vous l'ai indiqué lors de notre rencontre, le SERN, en tant que représentant officiel des enseignantes et enseignants, pourra émettre son opinion à toutes les étapes de la consultation.

Pour ce qui est du premier envoi de collecte de données, voici nos commentaires et interrogations.

Nous constatons qu'il n'y a aucune place pour permettre aux enseignantes et enseignants d'exprimer leurs besoins, peut-être dans le prochain envoi, j'ose l'espérer.

Le but étant d'améliorer la réussite des élèves, il aurait été intéressant de questionner le personnel enseignant sur des sujets tels :

- L'amélioration des services aux élèves en difficulté;
- Le soutien apporté aux enseignantes et enseignants en début de carrière;
- La composition de la classe ordinaire.

Avec des questions ouvertes, cela aurait permis de voir la préoccupation des enseignantes et enseignants qui travaillent au quotidien avec les élèves.

Nous comprenons que cela complique un peu la compilation des données, mais cela laisse place à dresser un meilleur portrait et la possibilité de se rendre compte de certains oublis que le questionnaire ne touche pas.

Nous avons le sentiment que le formulaire est bâti davantage pour contrôler si les enseignantes et enseignants font ce que la CSRDN demande, mais vous n'êtes pas sans savoir que le personnel enseignant dispose d'une autonomie professionnelle, et ce, même avec ses approches pédagogiques.

Comment pouvez-vous identifier dans ce questionnaire les caractéristiques et les attentes du milieu?

La consultation vous permettra-t-elle de connaître les besoins des écoles et des centres?

La consultation vous permettra-t-elle de connaître les enjeux auxquels la commission scolaire est confrontée?

Finalement, comme vous le savez, le SERN que je représente est toujours contre les cibles chiffrées pour chaque école. Et je ne veux pas me répéter, mais je crois que toutes les tribunes ont été utilisées pour vous dire que ces cibles étaient plus diviseuses que rassembleuses.

Recevez, madame Desroches, mes salutations distinguées.



Christian Aubin, président